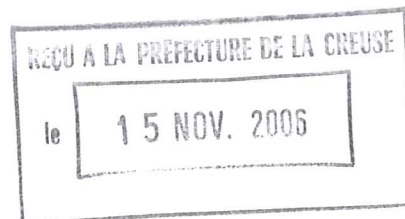


Nombre de conseillers
en exercice : 11
présents : 07
votants : 07



L'an deux mil six
Le 11 novembre à 9h30
le Conseil Municipal de la commune de JANAILLAT
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de **MR DENIS Didier, Maire-Adjoint** N°
Date de convocation du Conseil Municipal : 03/11/06
Etaient présents : Ms AMEAUME –FAYAUBOST-DENIS- CARTERON-
-Mmes ALEONARD-BATOUX-Mlle SCOT
Absents : Excusés : Mme GAUCHI – Ms FAURY-GUITARD-VINCENT

Objet : Motion concernant le desserte ferroviaire du département de la Creuse

Monsieur le Maire-Adjoint fait part au Conseil Municipal, d'une motion concernant la desserte ferroviaire Paris- Poitiers- Limoges-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette motion à l'unanimité :

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Certifié exécutoire
reçu en Préfecture le
Publié ou notifié
Le

Fait et délibéré en Mairie
les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Maire-Adjoint
D.DENIS.

